

Parachute doré de la PDG de La Poste

Sud PTT A VOTÉ CONTRE AU CA

Alors que les négociations salariales débutent, la PDG du groupe s'est fait voter une prime allant jusqu'à un million d'€ en cas de départ • *Sud*-PTT a été seul à voter contre ce cadeau de départ • Un vrai scandale qui doit nous renforcer pour arracher de réelles augmentations pour 2026.

Une décision difficile à avaler en période d'austérité salariale à La Poste. Comment accepter que la nouvelle PDG du groupe dont la rémunération est plafonnée à 450 000 € par la loi puisse recevoir jusqu'à 1 million d'€ en cas de départ de l'entreprise ? C'est une première pour La Poste qui voit déjà des dirigeants de filiale comme LBP ou la CNP dépasser de loin le seuil légal.

Évidemment l'État et la Caisse des Dépôts sont derrière ce „deal“, mais que dire du vote quasi unanime des administrateurs des syndicats qui ont soutenu ce parachute doré ? Quel message se dissimule derrière, en plus du mépris de classe ? On se vote un parachute doré quand on se sait sur un siège éjectable ! À 16 mois des présidentielles de 2027, la stabilité voulue par les marchés économiques peut vaciller avec une alternance politique en rupture avec les choix stratégiques de La Poste.

Alors que la direction profite des intempéries et de l'alerte neige/Verglas pour voler des CA et des RC à de nombreux collègues cette décision montre toute la cupidité de nos dirigeants.



« Parachute doré ? Non, à mon niveau de salaire c'est plutôt un parachute en fonte... »

Une motivation de lutte pour nos salaires

Alors que les NAO sont en cours avec des premières propositions ridicules par rapport aux pertes que nous avons connues ces cinq dernières années, cette mesure doit nous encourager à établir un vrai rapport de force. La base des négociations doit commencer par rattraper le retard accumulé depuis 5 ans, au minimum 7 à 10% d'augmentation, alors que le groupe affiche plus de 8 milliards d'euros de bénéfices cumulés depuis 2020 !

NAO 2026 ⇒ *Sud*-PTT revendique :

- un rattrapage de 300 euros/mois sur le complément de rémunération, ce qui permet d'augmenter salariés et fonctionnaires,
- la mise en place du 13ème mois,
- la revalorisation des heures de nuit en plateforme de toutes les primes et indemnités à hauteur de l'inflation subie ces dernières années (certaines sont gelées depuis des années...),
- un salaire minimum à 1800 euros net,
- le versement d'une prime équivalente aux pertes de la garantie du pouvoir d'achat pour les 25 000 fonctionnaires spoliés depuis deux ans.



Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envierges 75020 Paris

Union
syndicale
Solidaires